

"Prenons la Une !" Sous ce titre, un collectif de femmes journalistes a lancé, lundi 3 mars, un [manifeste](#) qui appelle à une plus juste représentation des femmes dans les médias.

Ce collectif veut s'attaquer à deux grands domaines d'inégalité :

- Dans les organisations : selon des données publiques, alors que les femmes représentent 46% des journalistes, [plus de 7 directeurs de rédaction sur 10 sont des hommes](#), tandis que [les femmes représentent 54% des pigistes et 58% des CDD](#) ;

- Dans les contenus : des travaux ont établi que dans les médias audiovisuels, [moins de deux personnes sur dix invitées à s'exprimer sont des femmes](#), qui ne représentent pas plus de 15% des experts cités dans les journaux. Ce point est particulièrement sensible dans les émissions de débat.

Le collectif "Prenons la Une !" est né à l'automne 2013, à l'initiative de Claire Alet, d'*Alternatives économiques*

"Alors que je coordonnais un hors-série sur les inégalités hommes / femmes au travail, je me suis rendu compte qu'il y avait des mobilisations contre ces inégalités dans de nombreux secteurs"

, raconte-t-elle. Dès lors, 25 journalistes, toutes des femmes, forment ce collectif pour peser sur le secteur des médias.

Aujourd'hui, ce manifeste est pour elles une façon de se lancer publiquement. Il a recueilli plus de 250 signatures. Pour les signataires, *"en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les stéréotypes sexistes, (...) les médias ont un rôle prescripteur, et (...) doivent mieux représenter la société dans toutes ses composantes."*

"Prenons la Une" propose des mesures pouvant y contribuer :

- "la constitution et la diffusion dans les rédactions, d'une base de données d'expertes pour diversifier les sources et les rendre paritaires" ;
 - "l'adoption par le CSA d'un objectif chiffré de 50 % d'expertes à l'antenne et sur les plateaux de télévision" ;
 - "l'application de la législation sur l'égalité professionnelle dans médias" ;
 - "l'intégration de la parité dans les critères de déontologie du futur Conseil de presse" ;
 - "le conditionnement de l'attribution des aides à la presse au respect des lois" sur les inégalités ;
-
- "la création de modules de formation, dispensés auprès de tous les étudiants en école de journalisme, sur la lutte contre les stéréotypes et l'égalité professionnelle et l'

insertion de modules sur ces thèmes dans les offres de formation continue."

La publication de ce manifeste fait écho au projet de loi sur l'égalité hommes / femmes, actuellement examiné au Parlement, et dont l'article 16 évoque une *"juste représentation des femmes"* dans les médias.

Elle vient également compléter les travaux du groupe de travail sur les droits des femmes du CSA, piloté par Sylvie Pierre-Brossolette. *"Un - très - long chemin reste à parcourir"*, estimait ce groupe [da](#)
[ns sa dernière publication](#)

Ce groupe visionne actuellement les émissions de France Télévisions dédiées aux Jeux olympiques de Sotchi, lors desquelles [les propos sexistes de plusieurs commentateurs ont été relevés](#). Typiquement le genre de traitement médiatique sur lequel le collectif veut jouer *"un rôle de vigie"* pour "pointer au quotidien les propos et stéréotypes sexistes dans les médias".